

DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DE LE PERCY
38930

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le 22 Juillet, à 20h30 dans la salle du conseil, le Conseil Municipal de la commune de LE PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sabine CAMPREDON.

Présents : Sabine CAMPREDON, Thibaut BECOURT, Franck TIRET, Thierry CHASSEVENT, Marie LOPOUKHINE, Julie POINTOUT, Georges GONTARD et Agnès TREGRET

Absents excusés : Guillaume GONTARD et Jean-Marc TATIN donnent procuration à Sabine CAMPREDON, et Jean-Paul REYNAUD donne procuration à Thierry CHASSEVENT

Date de la convocation : Mardi 20 Juillet 2021

Secrétaire de séance : Thibaud BECOURT

Mot en début de séance : Mme La Maire souhaitait au nom du Conseil Municipal du Percy rendre hommage à Joëlle Guignier qui nous a quitté précipitamment et qui s'était engagée dans les Jardins partagés du Percy avec passion, joie et persévérance, merci pour son engagement, toutes nos pensées vont à sa famille et ses ami(e)s.

-oOo-

**CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES AU
TITRE DE LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU DEPARTEMENT DE
L'ISERE DANS LE DOMAINE DE L'EAU**

Madame La Maire informe les conseillers municipaux que la communauté de communes du Trièves a conventionné avec le Département de l'Isère pour que les communes de son territoire puissent bénéficier de l'assistance technique du Département dans le domaine de l'eau.

Cette mission s'inscrit dans un objectif de solidarité avec le monde rural.

A l'échelle des services en eau potable, le Département propose :

- Un accompagnement des projets : études, travaux, contractualisation ;
- Un accompagnement au suivi des services.

La Mission d'assistance technique peut intervenir sur toutes les communes de la communauté de communes du Trièves, afin notamment d'assurer une aide au rattrapage structurel en vue d'un transfert de compétence ultérieur à la communauté de communes (échéance 1er janvier 2026), conformément à la loi NOTRe modifiée successivement par LOI n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes et par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

La convention signée avec la communauté de communes du Trièves permet une intervention de la Mission d'assistance technique auprès de toutes les communes membres qui le souhaitent dans le ou les domaines d'intervention choisis par l'EPCI ci-avant à savoir l'eau potable.

Une convention entre l'EPCI et chacune des communes sera établie en ce sens. Une copie sera fournie au Département.

Après délibération, le conseil municipal ;

- **Approuve** la signature de cette convention

-oOo-

CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES AU TITRE DE LA MEDIATHEQUE

Madame La Maire informe les conseillers municipaux que suite à la mise à disposition par la commune de Le Percy à la communauté de communes du Trièves des locaux pour une médiathèque, une convention doit être signée.

Après délibération, le conseil municipal ;

- **Approuve** la signature de cette convention

-oOo-

AVIS SUR LE DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE AMENAGEMENT DE LA RD1075 SUR LA SECTION COL DU FAU/COL DE LA CROIX HAUTE

Madame La Maire informe les conseillers municipaux que suite à un envoi postal par la préfecture du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant l'aménagement de la RD 1075 sur la section Col du Fau/Col de la Croix Haute, un avis doit être pris par délibération.

L'avis du conseil municipal de Le Percy est le suivant :

OPERATIONS 241:

Carrefour accès ferme verdure/Jarret

Où se jète l'eau du bassin de rétention au carrefour Bonnardel? ainsi que l'eau des autres bassins entre le col du Fau et Col de Lus?

OPERATIONS 242:

Carrefour Bonnardel- Créneau 8:

Maintenir les accès agricoles pour les parcelles 38, 39 & 40 (voir plan ci joint)

A notre avis le plus simple ce serait de faire un nouveau chemin sous la voie ferrée jusqu'au bout. Il desservirait aussi la parcelle de M.Fort et comme cela vous économiseriez le chemin direct pour M.Fort depuis " le chemin du chié" .

CARREFOUR CASSEYRE (LE PERCY)/CARREFOUR EGUILLETES(MONESTIER DU PERCY)

- Créer deux tournes à gauche avec ilots sens sis/gre un pour Casseyre et un pour Eyguillettes car ces deux accès sont très accidentogènes pour les tracteurs/bus scolaires/semi ordure ménagère.
- Maintenir les accès agricoles pour permettre aux véhicules agricoles d'accéder aux champs au carrefour de Casseyre de l'autre côté de la RD1075 même sortie que le passage sous terrain-Agriculteur Benjamin Le Douarin.
- L'accès de la route entre le carrefour de Casseyre et des Eyguillettes doit être maintenu car ce chemin qui donne sur la RD1075 est utilisé par le camion poubelle de la CCT et le transport scolaire qui n'ont pas le droit de faire demi-tour surtout le camion poubelle et accès aussi pour les entreprises et engins agricoles.
- Passage sous la RD 1075 pour les usages récréatifs et notamment les randonnées à cheval.
- Être vigilant à ne pas endommager la conduite d'adduction du réseau d'eau communale qui passe à l'entrée de la route de Casseyre (voir plan joint)

MOBILITÉ DOUCE/VÉLO

Une bande cyclable est prévue entre la sortie de Clelles et l'entrée de Longefonds (direction Gre/Sis), de nombreux cyclistes, habitants du village du Percy l'utilise pour se rendre à Clelles seul route disponible en mode doux, une seule bande cyclable n'est pas suffisante sur cette portion très accidentogène, il serait préférable pour cette section (500m) entre Clelles et Longefonds de créer une bande cyclable sécurisée en parallèle de la RD 1075 (voir plan ci joint). De plus en général entre le col du fau et col de Lus il est important de garder la continuité de la piste cyclable sécurisée.

AUTRE REMARQUE:

Qu'advient-il de la route derrière la station-service de Clelles/La remise ?

Après délibération, le conseil municipal ;

- **Approuve** cet avis

-oOo-

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LE DENEIGEMENT

Madame La Maire informe les conseillers municipaux qu'une convention avec le département de l'Isère est établie pour le déneigement sur la RD13.

Après délibération, le conseil municipal ;

- **Approuve** la signature de cette convention

-oOo-

ONF Mobilisation des élus et suite

Le directeur régional de l'ONF ainsi que le directeur départemental de l'ONF étaient en visite auprès de leur équipe du Trièves le 1er juillet après midi.

Suite à la motion pour le maintien des postes d'agent ONF sur le Trièves, une vingtaine d'élus du Trièves dont Le Percy se sont retrouver devant la mairie de Mens le 1er juillet dès 14h15 pour exprimer leur mécontentement .

Suite à cette mobilisation des élus le directeur départemental ONF a demandé une rencontre avec quelques élus du territoire afin d'aborder l'avenir des forêts du Trièves et sur ce qu'il y aurait lieu de faire en gestion forestière (en matière de politique de vente de bois, de travaux en forêt ,d'actions collectives favorables au rétablissement de l'équilibre forêt gibier, de surveillance, chantiers expérimentaux du changement climatique), ce travail sera présenté à la rentrée devant un maximum d'élus.

-oOo-

PROPOSITIONS DE GROUPES DE TRAVAIL ÉLUS/HABITANTS

La commune souhaite mettre en place 3 groupes de travail élus et habitants à la rentrée sur 3 thématiques que la commune développe :

-Embellissement du village (plantes mellifères, accotements végétalisés) avec l'employée communale en reprenant le Compte rendu des conseils paysagers du CAUE

-Extinction de l'éclairage public, suite au diagnostic réalisé par le TE 38 avec Thierry Chassevent et Georges Gontard.

-Camping déclaré/hameaux légers, suite à un premier contact avec « l'association Hameaux légers » afin d'engager un travail de fond en y associant le PNRV et la VP aménagement à la CCT et le collectif d'habitant ainsi qu'une commission communale avec les élus Thibaud Bécourt, Marie Lopoukhine, Julie Pointout et Franck Tiret qui suivront la démarche.

Un flyer sera envoyé dans les boites aux lettres des habitants début octobre pour les inviter à s'inscrire aux différentes thématiques.

-oOo-

DIVERS

-Réception en mairie des différents diagnostics réalisés par :

l'AGEDEN :

Diagnostic énergétique des bâtiments d'activités de la colonie et propose des préconisations afin d'en améliorer sa performance énergétique tout en évoquant des dispositifs d'accompagnement/ressources.

CAUE :

Aménagement d'un stationnement en centre-village

Aménagement d'un camping déclaré ou d'une aire naturelle de camping

TE38 :

Diagnostic éclairage public

-Recensement : Mme La Maire indique la nécessité de désigner un coordinateur communal élu(e)s du Percy afin de mettre en place ce recensement qui aura lieu début 2022.

-Un câble de téléphonie Orange est détendue sur le chemin au-dessus du réservoir à Chabulière.

-Franck Tiret indique les travaux qui ont été réalisés par l'entreprise Longo au café de la Page et dans le logement communal.

La séance est levée à 22H30

PROCHAIN CM LE LUNDI 27 SEPTEMBRE À 20H30